

Madame Anne-Laure MILLOT



Grand Paris : la SGP va étudier les quartiers de gare de Châtillon et Champigny Centre ☆

10/01/2017

Une équipe d'urbaniste par site a été désignée pour résoudre les complexités urbaines et concevoir les projets d'aménagement qui accompagneront le Grand Paris Express à Châtillon-Montrouge et Champigny-sur-Marne. Les deux secteurs étaient pressentis pour intégrer feu l'appel à projets sur les "Hubs du Grand Paris" (finalement greffé à Inventons la Métropole) - reste que la Société du Grand Paris (SGP) va bien mener les études à la demande de la collectivité... Voire en devenir aménageur, si et seulement si "l'ensemble des éléments sont réunis".

La Société du Grand Paris va pouvoir devenir aménageur de toute opération urbaine contenant une gare de son réseau. Cette possibilité est inscrite dans la loi "Grand Paris". Mais ici, et à ce stade, il ne s'agit pour elle que d'étudier, à la demande des élus, la reconfiguration des quartiers au-delà du simple atterrissage des gares et de leurs projets immobiliers connexes. Labellisés "territoires innovants du Grand Paris", les deux sites n'ont finalement pas intégré l'appel à projets Inventons la Métropole.

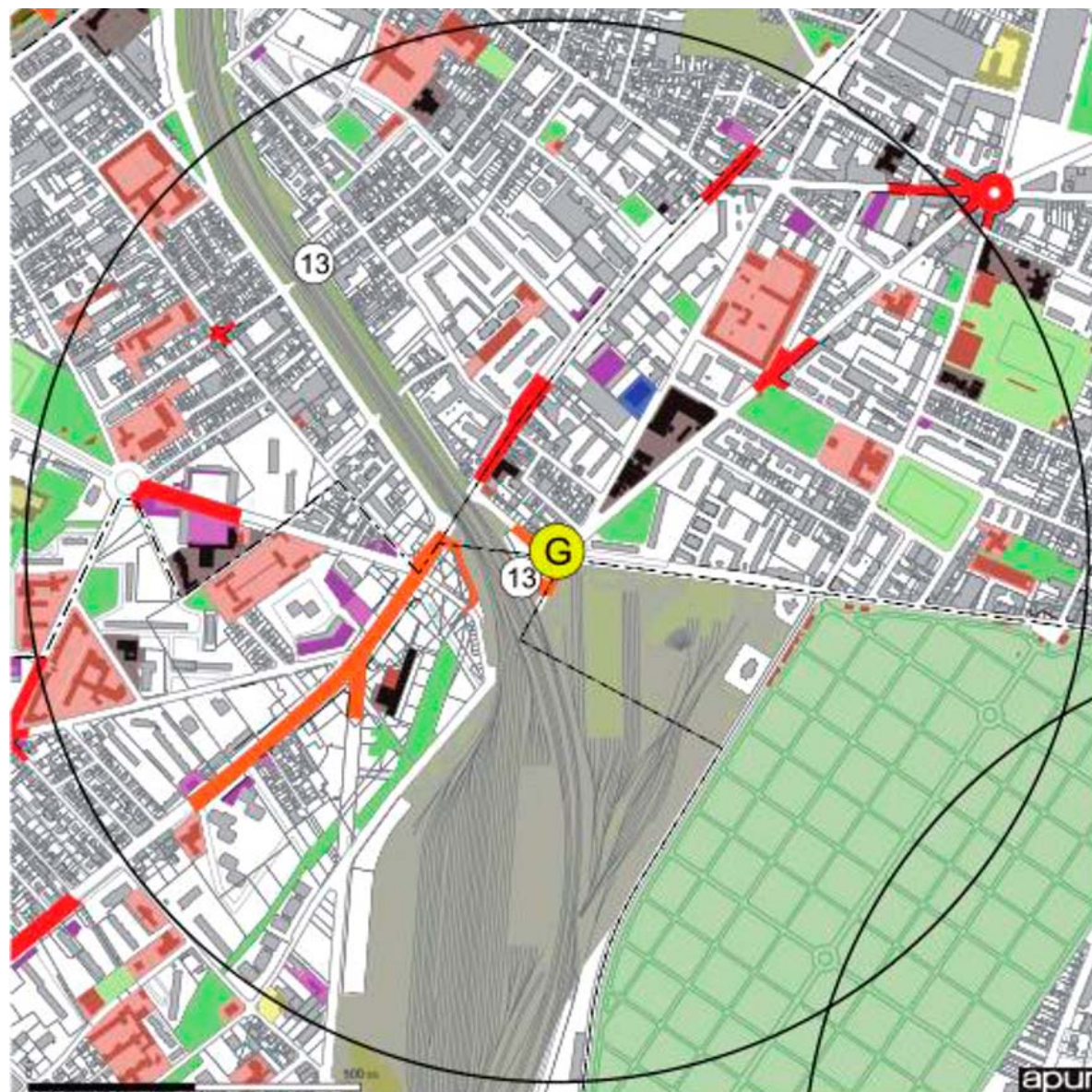
Deux groupements désignés

Mais les deux pôles n'en sont pas moins complexes à aménager. A la demande des collectivités, la SGP va piloter les études pré-opérationnelles. Au niveau du pôle de Châtillon-Montrouge, elle missionne l'équipe Arte Charpentier / Orgeco / Veolia 2EI / AE75. Pour le pôle de Champigny, c'est le groupement d'Attitudes Urbaines qui l'emporte, aux côtés d'A'PMD, de l'AIA Studio Environnement, de TAW Architecture et de MDTs.

Champigny, d'un modèle urbain à un autre

De la complexité, le pôle gare de Champigny Centre n'en manque pas. La gare sera un double terminus : celui de la ligne 15 Sud, et celui de la ligne 15 Est, prévues respectivement pour 2022 et 2030. Bref, la jonction de la rocade. Le seul programme connexe représente donc tout un challenge, puisqu'un premier programme de commerces est attendu sur le parvis pour 2022 : il sera ensuite reconstruit "dans sa version définitive" après 2030. En surplomb des infrastructures de la gare 15 Sud, 5 000 m² de logements en accession libre sont attendus. Les infrastructures de la ligne 15 Est, accueilleront quant à elles 100 chambres étudiantes en surplomb - à horizon 2030, donc. Le tout devra en tout cas former un programme signal.

Insertion de la gare de Champigny - doc APUR



Centralités

- locale
- mixte
- globale

Équipement

- local (de proximité)
- global (métropolitain)
- ★ mairie, hôtel de ville
- station RER et métro
- nouvelle gare
- gare RATP et SNCF

Commerce et animation

- linéaire commercial
- grande entreprise commerciale
- marché

Grande entreprise végétalisée

- espace vert (parcs, institutions, friches)
- sport et loisir de plein-air
- cimetière
- terrain agricole

Grande entreprise et infrastructure

- service urbain
- grande infrastructure de transport
- faisceau ferroviaire
- faisceau autoroutier
- réseau hydrographique

Rien que pour le programme connexe, le stationnement sera un enjeu en soi. Il apparaît d'ores et déjà impossible à la SGP de réaliser les places réglementaires in situ. Pour respecter le PLU, elle devra donc les programmer dans un rayon de 150 mètres, les acquérir dans le parc privé, ou bien signer une concession de long terme dans le parc public.

L'enjeu va encore au-delà. En fait, la SGP va étudier le passage d'un modèle urbain à un autre. Sur un petit périmètre, ce qui se joue, c'est le passage d'une ville organisée autour de la voiture à une ville organisée autour de sa gare. Ce qui englobe la nécessaire intensification des abords immédiats - plus de logements, de commerces et de services - ainsi que la création / requalification des espaces publics qui font tant défaut au quartier. Le tout en prenant en compte les autres projets urbains qui doivent modifier le visage de Champigny : la reconquête de la VDO, les 11 hectares du boulevard Stalingrad le long duquel 1 600 logements sont programmés, ainsi que le PRU des Quatre Cités.

Quelle place dans la ville pour le pôle gare Châtillon-Montrouge ?

Les questions posées autour de la gare de Châtillon Montrouge ne sont pas tout à fait les mêmes qu'à Champigny. Lignes 13, 15 et T6 entreraient en correspondance, tandis que la gare routière va préparer sa reconfiguration. Le pôle intermodal sera donc important, et adossés à 14 000 m² de bureaux en projet connexe, dans un programme en R+8. Mais ce pôle va s'installer dans un territoire très

morcelé. A la frontière de quatre communes, le cimetière de Bagneux, la gare de triage, le talus à 6 mètres, la D906 et le faisceau ferré scindent le quartier, en fait très éloigné des centres-villes.

Tout l'enjeu sera donc de recréer ici une centralité, grâce au programme connexe, mais aussi grâce à de possibles opérations de logements libres ou sociaux, qui pourraient s'implanter sur la rue Chopin. Un enjeu qui ira de toute façon de pair avec un nécessaire redimensionnement de la trame viaire et des espaces publics, par exemple sous forme d'une grande place. **H. C.**

Plan de contexte



■ Gare

■ Boulonnerie

■ Secteur d'aménagement

■ Sites du projet Boulevard de Stalingrad

■ PRU des 4 Cités

■ Projet VDO

Données cartographiques © 2016 Google 100 m